

Chelles, le 1^{er} février 2013

Dossier suivi par Muriel Millard Sanchez
Tél. : 01 64 72 85 97
@ : m.millardsanchez@marne-chantereine.fr
Nos Références : 2013-13.121

Monsieur Philippe ROUSSEAU
Président de l'A H Z P
5, rue des Violettes
77360 Vaires sur Marne

Objet : Arrêt de bus « Paul Algis » à Vaires sur Marne

Monsieur Rousseau,

Votre courrier du 24 janvier dernier a retenu toute mon attention.

Avant les travaux, pour les services partiels de la ligne C d'APOLO7 de Chelles en direction de Vaires sur Marne, le bus devait faire demi-tour au rond-point obligeant les voyageurs à courir de l'arrêt vers le rond-point pour prendre leur bus. Il a donc été décidé, lors des travaux de restructuration de voirie, de déplacer l'arrêt afin de permettre aux voyageurs de prendre leur bus de façon sécurisée et réglementaire. Ce point d'arrêt n'a malheureusement pas pu être repositionné plus près de l'ancien en raison du rétrécissement de la chaussée (dû à la création d'une piste cyclable), le bus risquant de bloquer la circulation lors des montées et descentes de voyageurs. A l'emplacement actuel, la voirie étant plus large, elle permet une meilleure fluidité des véhicules.

Concernant l'arrêt Paul Algis en direction de Vaires sur Marne, celui-ci était auparavant placé en évitement. Du fait de la création de la piste cyclable, l'évitement a été supprimé et le point d'arrêt a été positionné en amont.

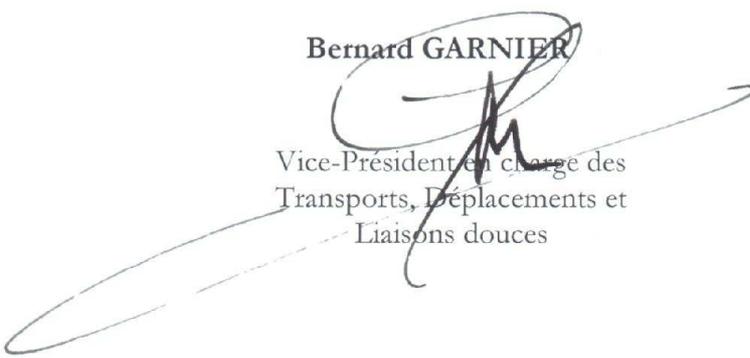
Je vous joins un plan détaillé qui vous exposera les différentes problématiques de ces déplacements d'arrêts.

Actuellement, les services techniques sont en phase d'observation quant à l'utilisation de ces aménagements.

A l'avenir, afin d'éviter tout litige, je vous informe que j'ai demandé aux services techniques que tous les projets d'aménagements de voiries impactant les transports en communs fassent l'objet d'une présentation préalable en Commission Transports, Déplacements. En effet, des membres du Conseil Participatif étant présents à ces réunions, ils pourront ainsi relayer valablement les problématiques auprès de la Commission avant validation des travaux.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur Rousseau, l'expression de mes respectueuses salutations.

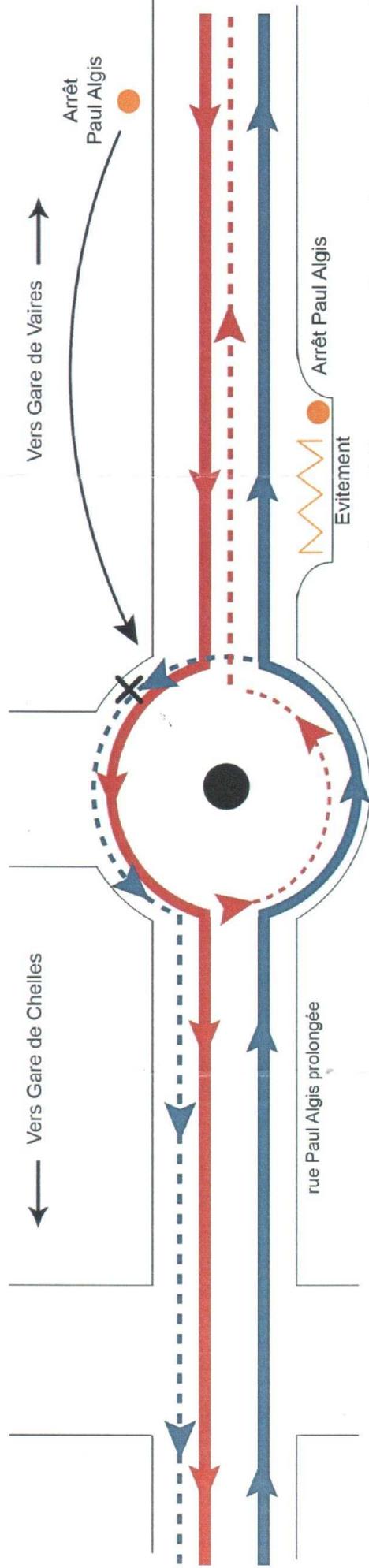
Bernard GARNIER



Vice-Président en charge des
Transports, Déplacements et
Liaisons douces

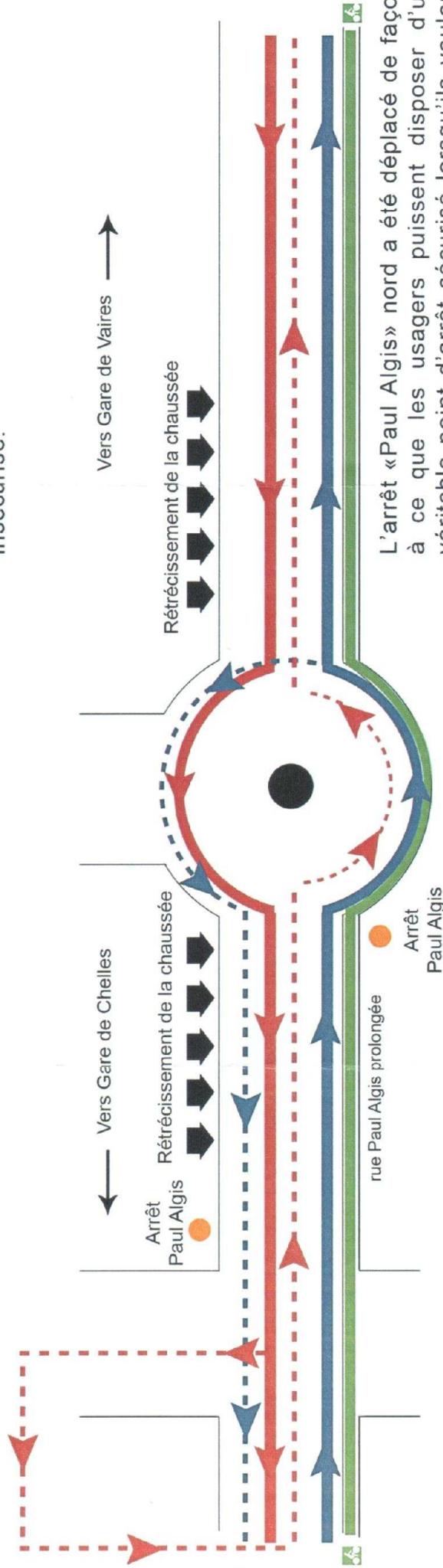
FONCTIONNEMENT LIGNE C

• AVANT LES TRAVAUX



Le problème se posait pour les services partiels de Chelles à Vaires, faisant demi-tour au rond-point car le bus s'arrêtait dans le rond-point (à l'endroit de la croix) et les personnes devaient courir de l'arrêt jusqu'au bus de façon tout à fait insécurisée.

• APRES LES TRAVAUX



L'arrêt « Paul Algis » nord a été déplacé de façon à ce que les usagers puissent disposer d'un véritable point d'arrêt sécurisé lorsqu'ils veulent monter dans les services.